

Marie, 25 ans

Kinésithérapeute
en libéral

Pass-age : Marie, pourquoi as-tu choisi le métier de kinésithérapeute ?

Marie : Ce qui me plaît dans ce métier, c'est le contact avec les personnes, le fait de les aider à résoudre leurs problèmes. J'ai choisi kiné pour le côté médical.

Pass-age : A quel moment as-tu choisi ce métier ?

Marie : J'ai réfléchi à tous les métiers du paramédical qui existaient quand j'étais au lycée, et c'est le métier de kiné qui m'intéressait le plus. J'ai fait un stage de découverte en classe de 2nd dans une clinique qui a confirmé mon choix !

Pass-age : Quel a été ton parcours de formation ?

Marie : Après un bac S, j'ai fait un semestre à la fac de médecine. Cette voie n'était pas faite pour moi, et je n'étais pas sûre de pouvoir devenir kiné. Après ce semestre à la fac, je suis partie 3 mois en séjour linguistique pour me perfectionner en allemand. J'ai ensuite fait un stage dans un cabinet allemand, et en Octobre, je suis rentrée dans une école de kinésithérapie en Allemagne. La formation a duré 3 ans, dont 9 mois de stages.

Pass-age : Quelles sont selon toi les compétences indispensables pour faire ce métier ?

Marie : L'écoute, la tolérance et la discrétion car les patients évoquent des sujets parfois sensibles.
Le sens du contact et du contact

physique notamment car on touche beaucoup le corps des gens, il ne faut pas être gêné par cela.

Pass-age : Quelles sont les compétences que tu as acquises seulement après tes études ?

Marie : Je dois me former régulièrement, en fonction des nouvelles techniques et méthodes qui existent et qui se créent. Et puis, il y a tout l'aspect administratif de la gestion de mon cabinet.

Pass-age : En quoi consiste ton travail au quotidien ?

Marie : Mon quotidien est varié : 2 jours par semaine, je travaille au domicile des patients : des personnes âgées ou qui viennent d'être opérées. 2 fois par semaine dans une maison de retraite : j'aide les résidents à être autonome, à bouger régulièrement, à marcher, etc.

Le reste du temps, je soigne des patients aux pathologies variées : maux de dos, blessures comme les entorses de cheville ou de genou, tendinites d'épaule... Et aussi les suivis post-opératoires, et les bronchiolites et scolioses chez les bébés.

Au niveau administratif, il y a les ordonnances à envoyer à la Sécurité Sociale, il faut s'occuper des paiements, gérer le planning, prendre les RDV...

Pass-age : Avec quels autres professionnels travailles-tu au quotidien ?

Marie : J'ai un assistant collaborateur qui partage mon cabinet, mais nous avons chacun nos patients. Je ne travaille en relation avec aucun autre professionnel.

Pass-age : Tu exerces ton métier dans ton propre cabinet, mais où est-il possible de l'exercer autrement ?

Marie : A l'hôpital, dans les centres de rééducation, les centres de cure, au sein des équipes sportives, et dans les centres pour enfants. Il y a beaucoup plus de débouchés dans ces structures, en tant que salarié qu'en libéral.

Pass-age : Quelles sont les contraintes spécifiques liées à ton métier ?

Marie : Porter les gens demande de la force et entraîne des douleurs dans les mains et les doigts. Au niveau psychologique, il y a une pression due au fait que les patients partagent leurs problèmes, leurs maladies, leur handicap. Le travail de gestion du cabinet est aussi exigeant. Il faut gérer de nombreux petits détails du quotidien et ça vient parfois me polluer pendant mon temps libre. Je dois aussi veiller à l'image de mon cabinet, à ce que les

Pour
devenir kiné, je me suis
formée en Allemagne

gens nous apprécient, mon assistant et moi. Ça fait beaucoup de contraintes psychologiques, qui sont en grande partie dues au fait de travailler en libéral, et d'avoir son propre cabinet.

Pass-age : Quels sont, au contraire, les aspects positifs de ton métier ?

Marie : Je dirais surtout la satisfaction de voir les patients évoluer, de voir leur état de santé s'améliorer. J'aime aussi faire un travail varié, que les patients soient tous différents, et présentent des pathologies assez diverses.

Pass-age : Comment définirais-tu ta qualité de vie ?

Marie : Il ne faut pas avoir peur de faire des heures, ce qui complique un peu la vie privée ! Mais je bosse pour moi et je suis bien payée.

Pass-age : Existe-t-il des possibilités d'évolutions ?

Marie : On peut se spécialiser en pédiatrie, en gynécologie, dans le handicap, ou dans le milieu du sport ou d'obtenir une double compétence et de devenir ostéopathe¹.

Pass-age : Si tu devais résumer ton métier à une action, ce serait laquelle ?

Marie : Me laver les mains ! Ou les massages, d'une manière générale.

Toutes les fiches métier de pass-age.fr sont disponibles dans la rubrique s'orienter.

¹Le métier d'ostéopathe est accessible à toute personne qui a un diplôme du paramédical.

